et l'immigration 7.

Celui qui oublie ses racines n'atteint jamais sa destination.

Proverbe philippin

LES MINEURS DE FER DE LORRAINE DE L'IMMIGRATION A L'ENRACINEMENT (XIXE-XXE SIECLE)

Dans les Les mineurs de fer au travail. (Nancy, Éditions Serpenoise, 2007) - tiré d'une thèse de doctorat soutenue en 2006 en histoire contemporaine à l'Université Nancy II -, Pascal Raggi apportait « un éclairage très intéressant sur le monde des mineurs de fer qui occupent une place particulière, trop souvent négligée, dans le panthéon ouvrier. » L'universitaire de Trieux évoque ici l'importance de l'immigration dans le processus de développement des mines du Nord-Lorraine, et notamment italienne et polonaise. Immigration importante, et pas seulement par l'apport d'une force de travail considérable, mais aussi par la contribution culturelle et coutumière au Pays-haut. Les illustations viennent pour la plupart des familles de mineurs et des archives du Centre culturel Jean-Vilar de Piennes. Gjf.

Par Pascal Raggi

Introduction

À l'âge industriel, la majorité des ouvriers qui ont travaillé dans les mines de fer de Lorraine ont été des immigrés ou des hommes d'origine étrangère. Et si après 1945, les processus d'assimilation, d'intégration, de naturalisation et de succession générationnelle font diminuer parmi eux les effectifs étrangers, le grand nombre de patronymes italiens et polonais portés par les mineurs de nationalité française montre encore la singularité du phénomène migratoire dans les mines de fer de Lorraine.

Tandis que les fils prennent la relève de leurs pères dans les mines mécanisées des Trente Glorieuses, peu à peu s'estompe le souvenir des premières et grandes difficultés vécues par les immigrés venus travailler dans les mines de fer régionales au tout début de l'exploitation industrielle de la minette. Plusieurs époques marquent ainsi l'histoire de l'immigration chez les mineurs de fer de Lorraine. Des années 1890 jusqu'à la Première Guerre mondiale, une première vague migratoire arrive en Lorraine: elle est majoritairement composée d'Italiens du Nord ainsi que, dans une moindre mesure, de frontaliers - Belges, Luxembourgeois et ressortissants de l'Empire allemand - et de Français d'autres régions.

DES MINES ET DES HOMMES

LES MINES ET L'IMMIGRATION

Ceux qui la composent sont recrutés par les entreprises minières qui manquent de bras pour forer puis exploiter le bassin ferrifère. Après la Grande Guerre, le considérable développement industriel minier et sidérurgique encourage la reprise d'une immigration encore en provenance d'Italie - septentrionale et centrale - complétée par des flux d'Européens de l'Est. Dans ces derniers, les Polonais sont majoritaires. Dans l'Entre-deux-guerres, s'opère globalement un processus de diversification des origines nationales de la main-d'œuvre auquel participent aussi des Algériens dont le statut colonial leur vaut également une classification particulière dans les documents statistiques de l'époque (document n° 1). Des années

1950 jusqu'à la fermeture des dernières mines de fer, si des mineurs étrangers continuent de travailler sur les carreaux et dans les galeries des exploitations minières du bassin ferrifère, il se produit surtout un processus de nationalisation de la main-d'œuvre.

La description synthétique de ces trois grandes phases migratoires dans la constitution des effectifs ouvriers des mines de fer de Lorraine met en lumière un processus historique fondamental pour comprendre la singularité des liens entre l'immigration et l'extraction de la minette.

Document n° 1 : Les effectifs ouvriers au 31 décembre 1937 dans les mines de fer de Meurthe-et-Moselle (Maurice Duruy, ingénieur des mines, Rapport sur l'industrie minière en Meurthe-et-Moselle, 1937).

	BRIEY	LONGWY		NANGY	
		Mines	Minières	MANGI	TOTAL
Français	3.401 939	352 110	56	1.059	4.868
Italiens	$\frac{3.555}{3.555}$	578	31	$\frac{20}{20}$	$\frac{1.083}{4.184}$
Polonais	3.729	303	»	92	4.124
Yougoslaves	309	23	»	14	:46
Tchécoslovaques	96	29	»	8	133
Belges	37	24	»,	2	63
Russes	34 57	11 11	1	1 3	47
Autrichiens	27	3) W		71
Lithuaniens	4	11	»	n n	30 15
Allemands	119	2	n	3	124
Hongrois	16	- 6) »	»	22
Espagnols	16	3	»	3	22
Suisses	8	1)	n	9
Portugais	27	52) »	4	83
Divers	13	12	n	»	25
Total étrangers	8.047	1.069	32	150	9,298
Total général	12.387	1.531	96	1.235	15.249

110

les immigrés-pionniers (années 1890-1914)

Le développement industriel de la Lorraine du fer commence à la fin du XIX^e siècle grâce à la diffusion du procédé de déphosphoration Thomas-Gilchrist, dont le brevet a été déposé en 1877 et qui est tombé dans le domaine public en 1894. La mise en valeur de ce qui est alors le deuxième gisement ferrifère mondial s'effectue dans deux zones géographiques. La première, la plus importante en étendue et en production, est celle de Briey-Longwy-Thionville. Le minerai souterrain y est atteint soit par des puits comme dans le Pays-Haut, soit, dans les vallées de la Chiers, de la Fensch, de l'Orne et leurs affluents, grâce à des galeries creusées à flanc de coteau.

Les mines du bassin de Nancy sont également des exploitations de ce type et elles se répartissent dans les côtes qui bordent la vallée de la Moselle. Fin XIX°-début XX° siècle, la croissance des besoins en minerai de fer exige le recours à une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse. Pour compenser le recrutement local insuffisant, les patrons des mines font appel à des travailleurs étrangers. Ces ouvriers peuvent être belges et luxembourgeois, mais ils viennent surtout de régions plus lointaines comme les Italiens des Marches, du Piémont et d'Émilie-Romagne.

Calcio, dolce vita, Ferrari, gelatti, pizzas, vespas, spaghetti, etc., l'image de l'Italie est plutôt positive dans la France du début du XXI^e siècle. Pourtant, les cousins latins et transalpins des Français bénéficient désormais d'un capital de sympathie qui ne va

absolument pas de soi à la fin du XIX^e siècle. Ce faisant même si la France a contribué activement à l'unification politique de la péninsule dans les années 1850-1860. Trois décennies plus tard, concurrentes sur le plan colonial, engagées dans deux alliances diplomatico-militaires rivales et séparées par des niveaux de développement très différents, la France et l'Italie ont des relations fluctuantes.

L'immigration italienne en France peut même contribuer à créer de graves problèmes entre les deux nations. En effet, à cause des tensions entre les ouvriers français et leurs homologues italiens ont lieu des événements dramatiques. En 1893, à Aigues-Mortes, un véritable pogrom vise les travailleurs italiens : les émeutes aboutissent à la mort de huit d'entre eux et à une cinquantaine de blessés⁰¹. Si ce fait divers meurtrier est d'une ampleur exceptionnelle, il n'en demeure pas moins qu'il prouve que les rapports entre les travailleurs immigrés italiens et les Français peuvent être très violents.

À l'échelle des départements lorrains qui accueillent alors des Italiens recrutés pour être embauchés en masse dans les mines de fer, des rixes opposent les gens du cru aux immigrés. On reproche notamment souvent aux Italiens d'accepter de travailler dans de moins bonnes conditions salariales que les Français. Et, face à un phénomène migratoire d'ampleur inédite comme l'est l'immigration italienne en France dans les années 1890-1910, les actes xénophobes se développent. Néanmoins, dans ce cadre et dans l'espace lorrain, il faut distinguer le Nord de la Lorraine du fer de la partie méridionale de la Meurthe-et-Moselle.

111

^{01 :} Gérard Noiriel, Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893, Paris, Fayard, 2010, 224 p.

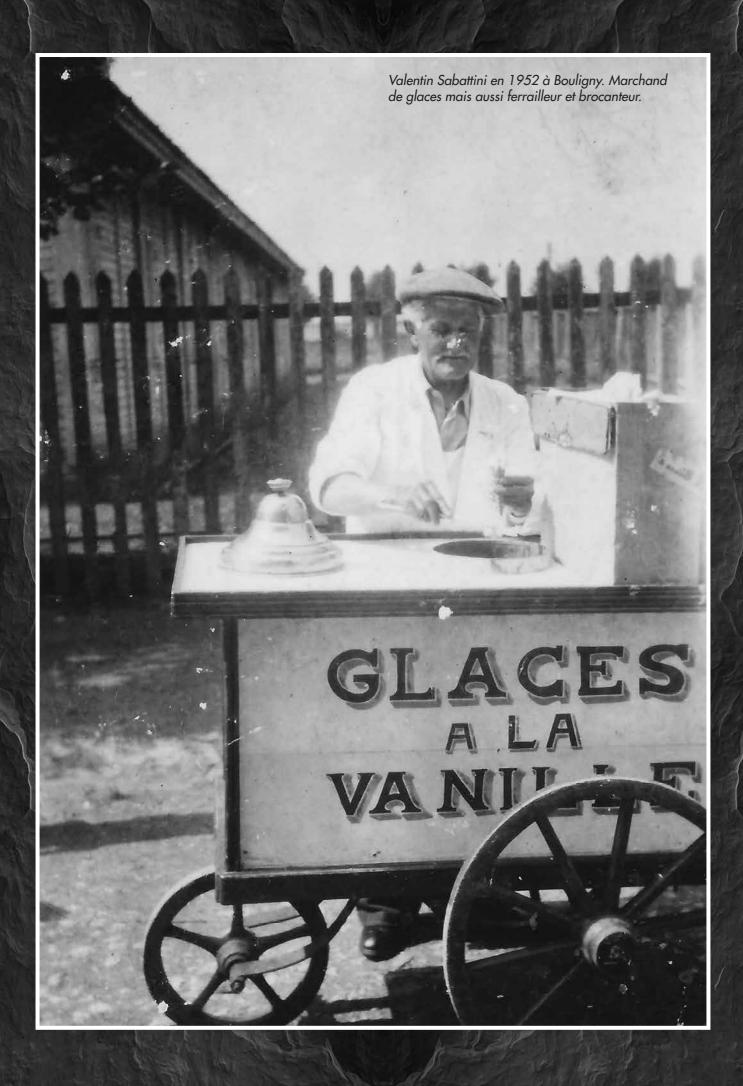








Photo du haut : Couples polonais (1931). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef Photo du bas : École maternelle polonaise à Bouligny (1934). Mlle Scigaza, institutrice. Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef

Le bassin de Nancy ne reçoit pas beaucoup d'immigrés car une population ouvrière locale est employée dans les mines et les usines. C'est plutôt dans cette zone que les heurts opposent les prolétaires français aux Italiens. Dans la zone frontalière de la Lorraine du fer septentrionale, les troubles à l'ordre public sont davantage liés aux délits de droit communs. Ceux-ci sont nombreux du fait de la possibilité pour leurs auteurs d'échapper à la gendarmerie et à la police françaises en s'échappant à l'étranger proche par des frontières que la topographie rend aisément franchissable.

Cependant, au-delà des manifestations violentes de la xénophobie d'une population qui peut avoir le sentiment d'être engloutie par un flot d'étrangers, partout en Lorraine l'afflux de main-d'oeuvre italienne peut poser des problèmes inédits. Ne serait-ce que sur le plan démographique. Par exemple, en 1909 sur 56 000 ressortissants italiens reçus en France, 27 000 se sont installés en Lorraine⁰². En 1913, dans l'arrondissement de Briev qui compte 125 000 habitants, on dénombre 72 000 étrangers. À cette époque, 45 000 Italiens vivent dans le Pays-Haut et ils sont 40 000 en Moselle annexée⁰³. Et, à côté des stéréotypes racistes se diffusent aussi des clichés plus positifs. Certes, la figure de l'Italien querelleur n'a pas encore disparue, mais en lien logique avec la cause de la présence transalpine massive en Lorraine, une autre façon de voir les ressortissants de la sœur latine se diffuse : « L'Italien est un homme robuste, rude au travail, il s'est déplacé, il se déplacera encore, soit par calcul, quand il vient travailler pour une période déterminée, pour une saison, juste le temps de s'amasser un léger pécule, soit souvent aussi par habitude, par besoin et par goût »⁰⁴.

Bien évidemment, la possibilité de gagner mieux sa vie que sur sa terre d'origine est aussi la motivation principale des autres migrants qui viennent pratiquer le métier de mineur de fer. D'une part, et pour employer une expression que l'on peut entendre encore en Alsace de nos jours, des « Français de l'intérieur » viennent s'employer dans les installations minières. Toutefois, cette migration interne est très limitée d'autant que les caractéristiques politiques des ouvriers français – la CGT a été créée en 1895 – n'en font pas les meilleures recrues pour le patronat!

D'autre part, les immigrés des pays proches comme les Allemands (Mosellans ou non), les Belges et les Luxembourgeois ont aussi contribué à gonfler les flux migratoires à destinations du bassin ferrifère. Jusqu'à la Grande Guerre, tandis que des cités ouvrières flambant neuves commencent à accueillir des familles, les effectifs des Italiens et des autres nationalités sont majoritairement composés d'hommes jeunes et célibataires. Ces caractéristiques démographiques générant des troubles à l'ordre publics particuliers : fêtes tapageuses, prostitution du fait de l'existence

^{02 :} François Baudin, *Histoire économique et sociale de la Lorraine, tome 3- Les hommes 1870-1914*, Metz, Éditions Serpenoise, 1997, p. 43.

^{03 :} François Roth, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, tome 4.1. L'époque contemporaine. De la Révolution à la Grande Guerre*, Metz-Nancy, Éditions Serpenoise-PUN, 1992, p. 223.

^{04:} Georges Hottenger, Le pays de Briey, hier et aujourd'hui, Paris, Berger-Levrault, 1912, p. 80.



Enfants de Belges (1931). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef

d'un vivier de clients potentiels, rixes entre individus fortement alcoolisés, etc. ⁰⁵

En août 1914, lorsque la Première Guerre mondiale commence, les régions minières n'ont plus ce profil. Les ouvriers italiens sont rentrés dans la Péninsule suivant ainsi les instructions de leurs autorités étatiques. Trois mois plus tard, au moment de la stabilisation du front occidental, les mines de fer du Nord de la Meurthe-et-Moselle sont administrées par les Allemands qui occupent cette partie du territoire lorrain. Pendant tout le conflit, leur volonté de remettre en

05 : Pascal Raggi, « Les localités de la Lorraine du fer, des villes d'un nouveau Far West industriel (fin XIX^e-début XX^e siècle) », in *Les Cahiers Lorrains*, n° 3-4 2014, p. 38-47.

route l'exploitation à des niveaux identiques à ceux de l'avant-guerre se heurte au manque de main-d'œuvre spécialisée. C'est seulement après la victoire des Alliés que les mineurs immigrés reviennent en grand nombre dans la région où désormais les mines de fer de Meurthe-et-Moselle et celles de Moselle sont du même côté de la frontière franco-allemande.



Immigration et installation (1918-1945)

Dans les années 1920, aux frontaliers, et surtout aux Italiens de la deuxième vague nombreux à venir ou revenir travailler dans les mines de fer lorraines, s'ajoutent désormais des hommes en provenance d'Europe centrale et orientale. Si, à la fin de la décennie, les Polonais sont majoritaires dans ce flux, des ressortissants d'autres pays d'Europe de l'Est sont également du voyage : des Russes, des Tchécoslovaques ou des Yougoslaves, mais aussi des Hongrois ou des Lituaniens. Les difficultés économiques subies dans leurs pays d'origine, ainsi que les contextes politiques tendus qui peuvent y exister, à l'instar de l'avènement du fascisme italien, les encouragent à venir en Lorraine chercher un salaire régulier, un travail stable et une tranquillité familiale.

Car, fait nouveau de cette immigration postérieure à la Grande Guerre, les hommes viennent en famille. Cette donnée démographique modifie profondément l'ambiance dans les cités du fer. Le paternalisme ainsi que l'encadrement moral, politique et religieux des familles ouvrières rendent marginaux les phénomènes de délinquance décrits pour la période précédente. Parallèlement, ce sont les ouvriers très (trop ?) bien organisés politiquement au sein d'organisations syndicales ou de partis qui font l'objet de surveillance de la part des autorités policières françaises. Dans le cas des Polonais, ce sont l'administration consulaire et l'Église catholique de leur pays d'origine qui exercent aussi un contrôle sur leur communauté. Des écoles et des prêtres du pays de l'aigle blanc l'encadrent pour transmettre la langue et les coutumes polonaises aux immigrés fraîchement installés en France.

Dans les années 1930, malgré la crise, il n'y a pas en Lorraine du fer d'expulsions de ressortissants étrangers à grande échelle comme elles ont pu exister dans le Nord-Pasde-Calais, notamment pour les Polonais. Au contraire, les mineurs de fer immigrés vivent un processus d'enracinement. Il résulte de leur intégration par le travail. Il est également la conséquence du caractère familial de leur installation : les enfants vont à l'école française et deviennent des citoyens français grâce au droit du sol. À la même époque, le recours plus important que dans la décennie précédente à des travailleurs provenant des départements algériens augmente la diversité ethnique des contingents d'ouvriers.

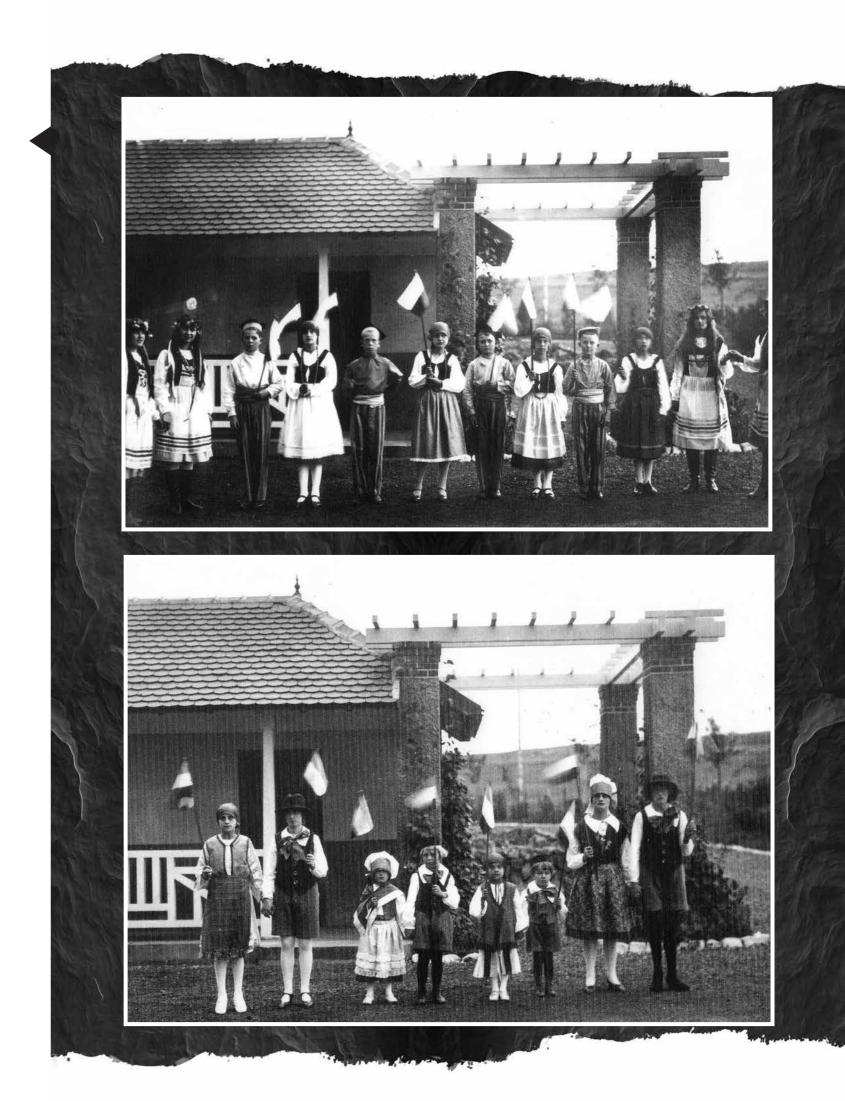
Les étrangers sont alors majoritaires dans les effectifs ouvriers des mines de fer du Pays-Haut. Néanmoins, selon les postes occupés, la proportion d'étrangers n'est pas la même. En effet, les emplois les plus pénibles sont délaissés par les Français : leur niveau scolaire plus élevé leur permet d'espérer un travail moins physique. Une meilleure connaissance du marché du travail explique aussi partiellement ce phénomène. Enfin, la catastrophe démographique qu'a été la Première Guerre mondiale a servi d'ascenseur hiérarchique pour les ouvriers français qui peuvent prétendre à des postes auxquels les étrangers n'ont pas accès à cause d'un manque de compétences linguistiques et scolaires.

Photo du haut : Enfants de Polonais (1931). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef Photo du bas : Enfants de Yougoslaves (1931). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef

Après la défaite française de 1940, l'ensemble des entreprises minières de Lorraine passent sous contrôle allemand. Comme pendant la Grande Guerre, les mines de fer souffrent d'un manque de main-d'œuvre ouvrière très gênant pour l'approvisionnement de l'Allemagne en minerai. Toutefois, des évolutions spécifiques à cette période expliquent cet état de fait. Tout d'abord, tous les mineurs français ou étrangers de Meurthe-et-Moselle, évacués en zone sud en 1940-1941, ne sont pas revenus se faire réembaucher. Ensuite, en Moselle annexée au IIIe Reich, la campagne de Russie entraîne la mobilisation des Lorrains dans la Wehrmacht. Enfin, malgré l'aide forcée des Français soumis au STO, les Italiens et les Polonais restés sur place ne peuvent atteindre les mêmes rendements qu'avant-guerre.

Après l'invasion de l'URSS, et en imitant ce qu'ils avaient fait pendant la Première Guerre mondiale, les Allemands ont même employé des prisonniers de guerre russes dans les mines du Pays-Haut et de la Moselle pour compenser l'absence d'une grande partie des mineurs de fond. Toutefois, les conditions de survie au travail de ces prisonniers sont pires qu'en 1914-1918 : ils sont maltraités, sous-alimentés et surexploités. Malgré les aides clandestines des mineurs de fer pour améliorer leur quotidien, ils ont un taux de mortalité effroyable ⁰⁶. Quant aux immigrés qui travaillent dans les mines leur

⁰⁶: Serge Bonnet, *L'Homme du fer. Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains, tome II, 1930-1959*, 2^e édition, Nancy-Metz, PUN-Editions Serpenoise, 1987, p. 194-197.



engagement politique a pu aussi déboucher sur la participation à des actions de la Résistance françaises.

Pendant l'Occupation, les installations minières ont été endommagées. Des parties du gisement ont été surexploitées créant les conditions pour de futurs effondrements miniers. Des galeries ont aussi été sous-exploitées à la fois du fait du manque de machines en bon état et de l'absence de main-d'œuvre qualifiée. À la Libération, ces constats effectués, les mines de fer de Lorraine redémarrent dans un nouveau contexte technologique et social. L'immigration à destination du bassin ferrifère lorrain se poursuit mais ne va plus avoir les mêmes caractéristiques

que pendant l'Entre-deux-Guerres. Surtout, une nouvelle génération de mineurs français mais descendants d'étrangers prend la suite des travailleurs immigrés.

la « nationalisation » des mineurs de fer⁰⁷

Après la Seconde Guerre mondiale, le distinguo entre la zone minière de Nancy

Document n° 2 : La répartition (en %) des ouvriers des mines de Lorraine par nationalités (1945-1974) et pour l'ensemble du personnel en 1980⁰⁸ ci, la catégorie « divers » comprend notamment : Allemands, Autrichiens, Espagnols, Hollandais, Hongrois, Lithuaniens, Portugais, Russes, Suisses, Tchécoslovaques, Yougoslaves et même d'autres nationalités désignées sous le terme de « divers » par les ingénieurs des mines rédacteurs des rapports !

ANNEES	1945	1946	1954	1964	1974	1980		
FRANCAIS	40,4	43,4	64,1	79,4	87	94,2		
ETRANGERS TOTAL DONT	59,6	56,6	35,9	20,6	13	5,8		
NORD AFRICAINS	0,1	2,1	0,7	1	0,8	0,5		
ITALIENS	23,8	26,3	18,9	13,4	9,9	4,3		
POLONAIS	27,4	21,4	13,1	4,1	1,4	0,3		
BELGES ET LUXEMBOURGEOIS	3,6	3	1,2	0,2	0,1	0,3		
DIVERS*	4,8	3,8	2	1,9	0,8	0,4		

^{07:} Ce paragraphe reprend en partie des informations données dans Pascal Raggi, Les mineurs de fer au travail (1945-1975), Metz, Éditions Serpenoise, 2007, p. 44-50.

120



Enfants d'Italiens (1931). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef

et celle du Nord de la Lorraine en matière d'importance des populations immigrées demeure : les « gueules jaunes » du sud de la Meurthe-et-Moselle restent à près de 95 % des ouvriers français. Toutefois, dans l'immédiat après-guerre, l'augmentation des effectifs dans l'ensemble des mines de fer de Lorraine s'accompagne d'une petite baisse de la proportion d'étrangers dans le personnel ouvrier : elle passe de 59,6 % à 56,3 % sous l'effet de l'embauche d'un important contingent d'ouvriers français en 1946⁰⁹. Pourtant, le recrutement d'immigrés continue : de nombreux Italiens sont alors embauchés préfigurant un petit mouvement migra-

toire qui concerne ensuite des populations en provenance du Centre et du Sud de la péninsule ainsi que des grandes îles italiennes : Sardaigne et Sicile.

En revanche, le nombre de Polonais diminue, par suite des rapatriements organisés par le gouvernement polonais. Mais, les Italiens et les Polonais issus des grandes vagues migratoires de l'Entre-deux-guerres demeurent en nombre important au moment du redémarrage de la production : en 1946, les Transalpins représentent 26,3 % des ouvriers et les citoyens polonais plus de 20 %. Les retours au pays qui concernent ces derniers ne durent pas longtemps, mais il entraîne néanmoins une baisse de 6 % de la part des Polonais entre 1945 et 1946.

121

^{08 :} Rapport du service des mines de 1945, *Situation de l'industrie minérale du 1^{er} janvier au 31 décembre 1945*, Metz, 1949, p. 141 et p. 204 et Rapport du service des mines de 1946, *Situation de l'industrie minérale du 1^{er} janvier au 31 décembre 1946*, Metz, 1950, p. 138 et p. 207, pour 1945 et 1946.

Jean-Arthur Varoquaux, *Histoire d'une profession : Les mines de fer de France*, Paris, Chambre Syndicale des mines de fer de France-UIMM éditions, 1995, p. 197, et Annales des mines (1974-1980) pour les autres années.

^{09 :} Rapport du service des mines de 1946, *Situation de l'industrie minérale du 1er janvier au 31 décembre 1946*, Metz, 1950, p. 138 et p. 207.









DES MINES ET DES HOMMES

LES MINES ET L'IMMIGRATION

Rapidement, la connaissance des difficultés économiques et politiques de la Pologne passée dans l'orbite soviétique fait stopper les départs, tandis qu'à partir de 1947 la Guerre froide arrête carrément la poursuite de ce phénomène de retour. *A contrario*, le rideau de fer empêche les ressortissants polonais de se rendre en France comme dans les années 1920-1930.

Une grande partie des populations immigrées arrivées pendant l'Entre-deux-Guerres s'installe définitivement en Lorraine où elle finit par prendre racine. Sur le plan des effectifs miniers, cet enracinement s'exprime par une diminution du nombre de travailleurs immigrés et l'augmentation de la proportion d'ouvriers français qui, pour la plupart, sont les descendants de ces étrangers qui avaient fait le choix de s'établir en France. Ce processus d'intégration se déroule sur deux géné-

rations. Il accompagne le renforcement de la stabilité du personnel dans les mines de fer de plus en plus mécanisées.

Le type d'emploi qu'on attribue aux immigrés est souvent fonction de l'ancienneté de leur présence. Les mineurs italiens et surtout polonais de l'avant-guerre disposent ainsi d'une expérience des galeries qui leur permet d'être très présents à des postes dangereux et techniques comme ceux de l'abattage. Les Maghrébins constituent, quant à eux, une main-d'œuvre d'appoint. Leur présence est très limitée dans les mines : 2,1 % des effectifs en 1946 et 0,8 % en 1974. Elle est sans commune mesure avec leur importance numérique dans les flux migratoires postérieurs : l'immigration maghrébine qui se développe en France pendant les Trente

Mineurs Italiens (1905). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef



Glorieuses ne se dirige presque pas vers les emplois de mineurs de fer. Avec la mécanisation et la stabilisation des effectifs, les immigrés originaires d'Afrique du Nord deviennent même moins nombreux.

Il en est de même pour les immigrés belges et luxembourgeois. Les Trente Glorieuses sont une période de quasi-disparition de ces frontaliers qui ont pu venir auparavant travailler en nombre dans les mines lorraines. En 1945, s'il y a encore 3,6 % du personnel originaire de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg, les ressortissants de ces deux États ne représentent plus que 0,1 % des effectifs en 1974. Évidemment, les évolutions démographiques et économiques expliquent ce changement : le niveau de vie des pays du Bénélux a beaucoup augmenté et la population y trouve des emplois bien rémunérés (dans l'industrie et les services) dès les années 1950.

C'est précisément la première année de cette décennie que dans les mines de fer lorraines le pourcentage de Français devient plus important que celui des étrangers : 51,5% contre 48,5%¹⁰. À cette date, la « nationalisation » de la population ouvrière des mines de fer commence à être un phénomène démographique majeur. Ce tournant est fondamental car, par la suite, la présence étrangère ne cesse de diminuer. Et si le Statut du Mineur de 1946 donne la priorité au recrutement local et régional, cette évolution s'explique aussi par l'arrivée dans les mines de fer d'une nouvelle génération de travailleurs, certes descendants de parents immigrés mais français par naissance sur le territoire national et/ou par choix.

En effet, la nouvelle main-d'œuvre minière formée dans les centres d'apprentissage, titulaire du CAP d'aide-mineur ou d'électromécanicien, est majoritairement française. Les fils d'immigrés qui sont engagés à la mine sont allés à l'école française, font leur service militaire en France, voire plus tard en Algérie, et ne connaissent souvent leur pays d'origine qu'à travers les discours et les souvenirs de leurs parents. Et tandis qu'il existe une continuité familiale dans le travail à la mine, la diminution du nombre d'étrangers par l'application du droit du sol et grâce aux différents processus qui conduisent à la naturalisation est très importante. La reproduction sociale est désormais professionnelle et non plus nationale. Les résultats de l'enquête IFOP de 1957 indiquent la francisation du personnel ouvrier et même une certaine spécialisation en fonction de l'origine (document n° 3 page suivante).

Parmi les mineurs interrogés, 44 % ont un père d'origine italienne et 29 % un père originaire de Pologne ou de Russie. Si l'on ajoute à ce chiffre une partie des 14 % qui sont les fils d'un étranger dont la nationalité n'est pas précisée, plus des trois quarts des mineurs ont une ascendance étrangère directe. Chez les chargeurs, on arrive à un résultat semblable. En somme, pour les postes de travail les plus dangereux et les plus techniques, la main-d'œuvre d'origine étrangère est majoritaire : les fils d'immigrés, désormais français pour la plupart, ont repris, dans d'importantes proportions, le métier de leur père.

En revanche, les emplois qui nécessitent un niveau scolaire plus élevé et, par conséquent et le plus souvent, un degré assez éle-

^{10:} Archives Nationales, 19771457, Rapport annuel de l'industrie minérale 1952, p. 8.

DES MINES ET DES HOMMES

LES MINES ET L'IMMIGRATION

	LORRAINE	ITALIE	POLOGNE OU RUSSIE	AUTRES REGIONS OU PAYS	TOTAL
MINEUR	13	44	29	14	100
CHARGEUR	11	44	20	25	100
REGIE DU FOND	21	39	23	17	100
OUVRIER QUALIFIE FOND	28	42	9	21	100
OUVRIER QUALIFIE JOUR	39	26	11	24	100
MANOEUVRE JOUR	27	30	20	23	100
PORION	18	22	14	46	100
EMPLOYE ET CADRE	51	13	6	30	100

Document n° 3 : Les régions d'origine du père des mineurs de fer de Lorraine (en %) selon le poste occupé (1957) 11

vé d'intégration culturelle, sont occupés par des gens dont le père était déjà français. Ainsi, 28 % des ouvriers qualifiés du fond et 39 % des ouvriers qualifiés du jour ont un père originaire de Lorraine. À titre comparatif, les postes d'employés et de cadres, qui requièrent non seulement de bonnes connaissances théoriques mais qui correspondent aussi à un choix de carrière plus réfléchi dans le cadre du système de formation scolaire et professionnel français, sont occupés, pour plus de la moitié d'entre eux (51 % additionnés à une partie non-négligeable de 30 % car

de nombreux ingénieurs ne sont pas Lorrains), par des enfants de Français.

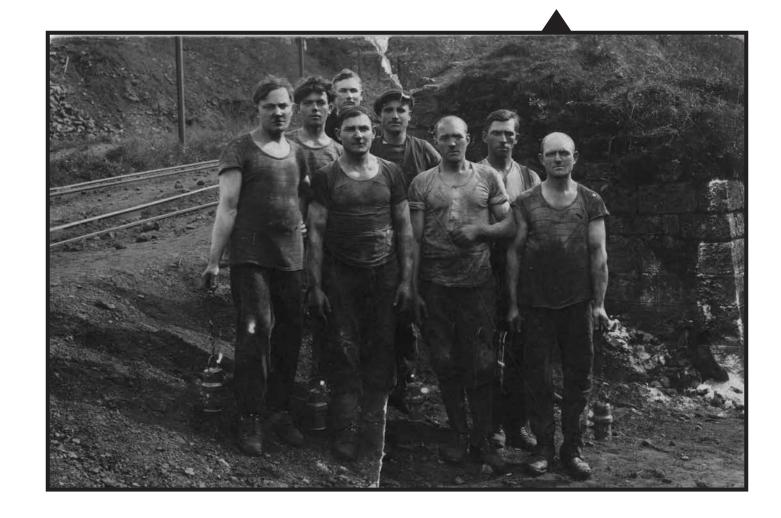
Pendant les Trente Glorieuses, la part des français chez les mineurs comme pour l'ensemble des effectifs progresse nettement : en 1980, 94,2% du personnel toutes catégories (ETAM, ingénieurs, ouvriers) est de nationalité française. L'identité ouvrière véhiculée par le travail à la mine remplace alors une stricte définition identitaire « ethnique » des individus. Dès les années 1950, les « gueules jaunes » d'origine étrangère sont majoritairement et, avant tout, des mineurs fiers de leur travail.

Dans le détail, jusqu'aux années 1970, la persistance d'un effectif italien important s'explique à la fois par la transmission de la nationalité et par le renouvellement de cette immigration. Dans l'immédiat après-guerre, des Italiens du Sud viennent compléter la population transalpine, majoritairement originaire du Nord et du centre de la Péninsule, déjà présente en Lorraine. Les nouvelles vagues migratoires composées de Méridionaux et la persistance de liens culturels et économiques forts entre la France et l'Italie (qui peuvent favoriser le fait de garder sa nationalité ou de prendre celle de ses parents) permettent ainsi d'expliquer la continuité de la présence de ressortissants de la république italienne. En 1974, 9,9 % du personnel ouvrier minier est de nationalité italienne. Mais, six ans plus tard, pour l'ensemble du

personnel les effectifs transalpins ne représentent déjà plus que 4,3 % de l'ensemble des effectifs employés dans les mines de fer de Lorraine.

Les nouveau process de travail et la crise durement vécue par ces dernières à partir de 1963 modifie fortement la façon de recruter les mineurs. Alors que les postes de travail se raréfient, les embauches sont plus ciblées : on fait appel à des spécialistes en nombre très restreint pour réaliser les différentes tâches du mineur. Les travailleurs ne peuvent plus être « de passage ». Et puis la spécialisation de certains postes de travail s'accom-

Mineurs Polonais (1920). Coll. Musée des Mines de Fer de Neufchef



126

^{11 :} Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, 51 J 799, Fonds Bonnet, *Enquête d'opinions sur les mineurs de fer IFOP 1957 et généralités*, p. 15.

pagne d'une demande importante de polyvalence à la suite des difficultés économiques rencontrées par les exploitations minières. Dès les années 1960, elles ne recrutent plus d'ouvriers en nombre aussi élevé que dans les décennies précédentes.

D'ailleurs, la fin de la décennie est aussi le terme du système d'apprentissage. Les mines de fer cessent alors d'être une industrie de main-d'œuvre pour devenir un secteur industriel de plus en plus spécialisé. Désormais, pour y travailler, il faut avoir de l'expérience et connaître le milieu : le recrutement très limité, qui se poursuit même au moment de la crise, s'effectue en direction des populations ouvrières locales qui, bien que composées de descendants d'immigrés, sont françaises à part entière.

Dans les années 1980-1990, l'évolution vers la spécialisation / polyvalence s'accompagne d'une diminution considérable du nombre de mineurs dont l'activité est condamnée à court terme. Les mines n'embauchent plus. Si elles le font, c'est de façon très ciblée pour remplacer un homme à un poste précis ou afin d'utiliser les compétences d'un technicien dans un but particulier, pour la maintenance des engins par exemple. La baisse du nombre d'étrangers dans les mines a accompagné la chute des effectifs: l'industrie minière n'a plus le dynamisme économique qui justifiait l'embauche de milliers de travailleurs venus pour la plupart d'autres pays.

D'autant moins que le processus de modernisation qu'elles ont mis en place améliore leurs capacités de production en limitant le nombre de salariés. Les progrès des rendements par homme et par poste à l'abatPhoto du haut : École maternelle polonaise à Bouligny. Photo du bas : École polonaise (1946). Coll. Stéphane Rog

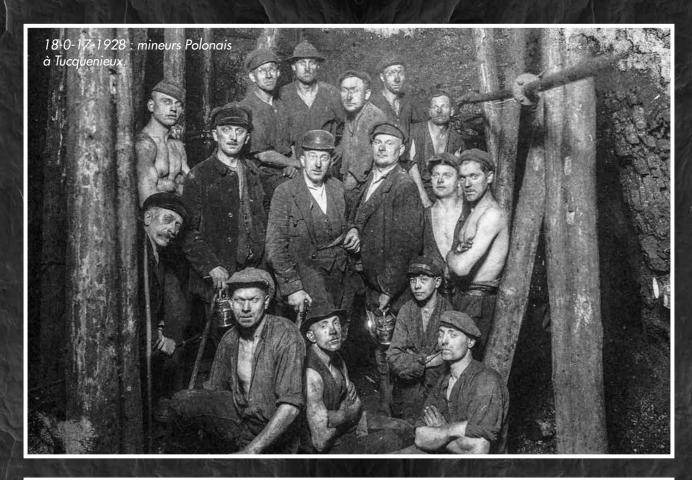
tage le prouvent : en 1946, il est d'environ 11 tonnes (t), il passe à presque 40 t en 1960 et finit par atteindre 210 t en 1992¹².

Le site de Tressange et celui de Montrouge à Audun-le-Tiche sont les deux dernières mines de fer de Lorraine exploitées au XXe siècle. Elles ferment respectivement en 1995 et en 1997. L'exploitation de ces sites a été réalisée par l'entreprise luxembourgeoise ARBED. Ainsi, par une sorte de boucle temporelle dont l'Histoire est coutumière, et tandis qu'ici ce ne sont plus les mineurs qui sont étrangers mais les patrons, l'exploitation de la minette lorraine a fini un peu comme elle avait commencé... Avant peut-être un jour de recommencer, sûrement sous d'autres formes que celles issues des première et seconde industrialisations...

Conclusion

Sur la période qui s'étend de la fin du XIX^e siècle jusqu'au terme du suivant, le bassin ferrifère lorrain a d'abord été mis en valeur grâce à des travailleurs étrangers puis par leurs descendants devenus très majoritairement français. Les ingénieurs et les patrons des mines de fer régionales ont pu compter sur cette main-d'œuvre qui s'est enracinée, spécialisée et a fini par constituer des familles. Celles-ci ont appris à cohabiter et se sont mêlées grâce aux mariages de leurs enfants. Aujourd'hui dans le Pays-Haut, comme en Moselle du Nord-Ouest, les origines nationales mélangées de nombreuses personnes

^{12:} Jean-Arthur Varoquaux, Histoire d'une profession: Les mines de fer de France, op. cit., p. 202.





démontrent l'existence passée d'un creuset singulier.

On pourrait multiplier ici les exemples de combinaisons ethniques qui ont abouti à former une population de sangs mêlés – majoritairement slaves et latins – dans une région du cœur de la vieille Europe de l'Ouest industrialisée, mais pour ne froisser personne, il vaut mieux laisser à chaque descendant ou descendante de mineur de fer le soin de lister mentalement le bouquet de ses propres racines étrangères ou françaises. En plus

d'avoir en commun des origines nationales diversifiées, et alors que la désindustrialisation a entraîné non pas la fin de l'industrie mais celle d'une forme de développement industriel apparu au XIX^e siècle, toutes ces personnes partagent désormais le souvenir direct, ou transmis par la tradition familiale, d'un monde perdu : celui des immigrés du fer qui furent leurs ancêtres.

Mine d'Audun le Tiche en 1960. Portrait de groupe. Coll.Daniel Bracchetti.

